



Le 17 janvier, dans la salle Roger Audoux de la cave coopérative Les Vignerons de Sérignan, se tiendra le concours des vins des courtiers assermentés, à l'initiative de René Vergnes.

## HÉRAULT

# Premier concours des vins des courtiers assermentés en Languedoc



Une bonne partie de l'équipe de la société Vergnes Diffusion participera à ce concours dont elle a été la cheville ouvrière.

**L'**enfant du pays biterrois en rêvait, il l'a fait. Courtier assermenté en vins, à Boujan-sur-Libron, René Vergnes souhaitait lancer un concours des vins animé par sa profession, à l'image de celui des Vinalies, organisé chaque année, à Béziers, par les œnologues. Et de faire ainsi coup double en fédérant les courtiers assermentés et en mettant sous les feux des projecteurs les vins IGP et AOP du Languedoc-Roussillon, à Sérignan. En ce lieu et pas ailleurs, "parce que je suis d'ici et que cela me tenait à cœur. Choisir la cave coopérative de Sérignan m'importait aussi, car je suis ami avec son président. Mais surtout, la cave a réalisé des investissements importants et dispose aujourd'hui d'une belle salle de réception pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes. Enfin, celle-ci représente à mes yeux un lieu "neutre" par rapport à un grand domaine luxueux, permettant ainsi d'éviter tout parti pris par rapport à nos clients", détaille-t-il.

*Languedoc. Les courtiers en vins de chez nous n'étaient pas très chauds, mais les courtiers en vins assermentés ont dit banco, et nous avons participé à des dégustations. C'est alors que je me suis dit qu'il serait intéressant d'en organiser un chez nous, mais il a fallu négocier avant d'avoir le feu vert. Une fois l'idée validée, ne restait plus qu'à se retrousser les manches", raconte le courtier assermenté.*

Si René Vergnes est donc parvenu à ses fins et ouvrira, le 17 janvier, à la cave coopérative Les Vignerons de Sérignan, le concours, sa mise en place n'a pas été non plus une mince affaire. "L'organisation du concours a nécessité beaucoup de travail, en parallèle de notre activité quotidienne. Heureusement, dans notre société, nous sommes huit, à la différence de la plupart des courtiers assermentés qui travaillent seuls", souligne-t-il, avant de préciser que leur contribution est bénévole. Avec son équipe, ils ont commencé à se pencher sur le "berceau" du concours dès l'été dernier, mais les candidatures n'ont cependant été ouvertes qu'après les fêtes de fin d'année pour laisser le temps aux caves coopératives et particulières de rentrer leurs raisins et faire leurs déclarations de récolte. Ces dernières ont été sollicitées par mail pour participer, et le CIVL et La Coopération agricole Occitanie ont également contribué à la diffusion de l'information. La clôture des candidatures a eu lieu cinq jours avant le concours, et les échantillons de toutes les caves ont été récupérés par le bureau national des courtiers en vins assermentés à Paris, en charge de les réexpédier à la cave coopérative de Sérignan.

### Tous en lice pour décrocher une médaille

Au total, ce seront un peu moins de 150 échantillons, provenant de caves coopératives et particulières du Languedoc-Roussillon, mais aussi de Bordeaux et du Sud-Ouest, faisant du vrac ou/et de la bouteille, qui seront dégustés par une dizaine de courtiers en vins assermentés, courtiers en vins et professionnels tout au long de la matinée. Sans surprise, la majeure partie des échantillons ont été envoyés par des producteurs et caves du Languedoc-Roussillon. Et 75% de ces échantillons ont été fournis par des caves coopératives, alors que leur proportion est de moitié pour le Bordelais.

À la question du peu d'échantillons, comparativement à celui de Provence, où près de 300 échantillons sont dégustés, la réponse du courtier fuse aussitôt : "Notre objectif n'est pas de faire un gros truc comme le concours de Mâcon ou le concours général agricole. On restera juste en dessous des 150 échantillons, mais cela nous convient, car il faut que cela reste jouable."

La dégustation, comme dans tous les concours, se fera à l'aveugle, par région, IGP et AOP, couleur, vin en bouteille et en vrac. Une à deux médailles d'or, et un même nombre pour l'argent, seront attribuées par séries dégustées. "Décrocher une médaille dans un concours, c'est toujours porteur", considère pour sa part Pierre Calmel, président des Vignerons de Sérignan, tout heureux par ailleurs que le concours permette de mettre en avant sa cave coopérative. Si René Vergnes s'attend à essayer quelques plats au démarrage de ce concours premier du genre en Languedoc, il espère que ce dernier connaîtra le même essor que celui de Provence. "Mon but est vraiment d'asseoir ce concours, de le rendre pérenne et de le légitimer en Languedoc et à Sérignan", confie-t-il. Dans tous les cas, ce type de manifestation fait déjà des émules au sein de sa profession, les Côtes du Rhône s'étant manifestées pour intégrer celui de Provence, et Bordeaux et le Sud-Ouest ayant rejoint le sien. "Si ces concours prennent de plus en plus d'essor, chaque région pourrait avoir le sien", espère-t-il. ■

Florence Guilhem

### De la Provence au Languedoc

Reste qu'organiser un concours des vins des courtiers assermentés de France n'est pas une première en soi. En effet, l'initiative en revient aux courtiers assermentés d'Aix-Marseille, qui ont lancé le premier concours du genre en 2009 dans la région Paca-Corse pour protéger la spécificité du vin rosé français. En revanche, c'est bel et bien une première en Languedoc. Mais, pour que le rêve devienne réalité, il a fallu convaincre.

Retour en arrière. "Les organisateurs du concours des vins de Provence nous ont contactés il y a trois ans, pour voir si nous pouvions apporter des vins du

### Courtier en vins : un métier qui date du XIII<sup>e</sup> siècle

"Déjà à l'époque de Saint Louis, dans les transactions sur le vin, il y avait un intermédiaire entre un acheteur et un vendeur, dont la mission était de garantir la qualité des fûts", rappelle René Vergnes. Soit un courtier en vins. Baptisés courtiers piqueurs de vins à Paris, car équipés d'une pique qu'ils plantaient dans les fûts entreposés sur le port, pour déguster leur contenu, et courtiers de campagne ailleurs, car la plupart avaient une propriété viticole, ce dernier terme est resté. Avec l'évolution du monde viticole, notamment le développement des caves coopératives et la constitution de gros groupes de metteurs en marché qui ont leurs propres courtiers, "c'est un métier qui ne se développera plus beaucoup en termes d'effectifs, mais qui évolue encore, entre autres au regard des évolutions réglementaires sur la traçabilité et la sécurité alimentaire".

**AGRICULTEURS**

# ÉPARGNEZ POUR PROTÉGER

## VOTRE EXPLOITATION

LE COMPTE DEP FISCAL : UNE ÉPARGNE PROFESSIONNELLE DISPONIBLE, GARANTIE ET DES AVANTAGES FISCAUX\*

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

**CA LANGUEDOC**

\* Le compte DEP fiscal est une épargne professionnelle disponible, garantie et bénéficiant de nombreux avantages fiscaux. Pour en savoir plus, contactez votre conseiller CA Languedoc. Les modalités d'ouverture et de fonctionnement du compte DEP fiscal sont définies dans le règlement de ce produit. Les conditions de participation à ce concours sont définies dans le règlement de ce concours. Les modalités de participation à ce concours sont définies dans le règlement de ce concours. Les modalités de participation à ce concours sont définies dans le règlement de ce concours.